

« Voir les choses comme elles sont » : les immigrés aujourd'hui en Europe

Dimitri Christopoulos

« Voir les choses comme elles sont » est l'exhortation méthodologique fondamentale de Quentin Skinner, le principal historien vivant en matière de philosophie et d'idées politiques. Skinner avance des interprétations sur des croyances politiques ou morales particulières en les plaçant dans le contexte d'autres croyances ; il interprète les choix politiques et les systèmes de perception en les situant dans des contextes intellectuels plus vastes ; il essaie de comprendre ces contextes à la lumière du concept de « longue durée » utilisé en histoire ².

Nous allons ici appliquer cette méthode à une étude de l'expérience des immigrés d'aujourd'hui en Europe.

L'impossibilité historique de contrôler l'immigration

Dans les départements universitaires de sciences humaines, on demande aux étudiants qui suivent des cours sur l'immigration de se familiariser avec deux idées fondamentales concernant le phénomène d'immigration : sa *totalité* et son *diachronisme*.

L'immigration ne peut être examinée hors contexte. Il s'agit d'un phénomène total, au sens où il occasionne des changements sur tout et tout le monde : sur les immigrés, mais aussi sur les natifs, que ce soit dans le pays d'origine ou de destination. L'immigration modifie non seulement les indices de développement économique et les fonds croissants envoyés aux familles restées au pays, mais aussi les habitudes profondément ancrées dans les traditions humaines,

comme les préférences culinaires ou musicales. L'immigration est un phénomène diachronique et pourtant, malgré les apparences, seule une minorité de la population mondiale immigré. Généralement, les gens ont tendance à, et préfèrent, rester chez eux. Ils migrent lorsqu'ils y sont obligés, à la recherche d'une vie agréable ou meilleure, ce qui fait de la mobilité de la population mondiale une règle, au moins dans les dimensions historiques plus vastes. Ainsi, l'immigration remet en cause le concept de « nativité », puisqu'il est extrêmement rare (à l'exception de certaines nations ou tribus traditionnelles) de localiser des populations totalement natives, même si l'individu se perçoit comme tel. Il existe presque toujours un mouvement d'immigration mineur ou majeur historiquement lié à l'idée de « nativité ».

Les idées précédemment mentionnées sont assez largement acceptées par les études de sciences humaines du 21^e siècle et ne semblent pas déclencher, parmi les étudiants, de graves controverses sur le phénomène d'immigration. Elles font partie des cours d'introduction destinés aux étudiants en histoire, science politique, sociologie, anthropologie ou autre, souhaitant se familiariser avec le phénomène migratoire.

Ces dernières années, ce caractère historiquement incontrôlable des mouvements migratoires semble avoir été oublié par les élites administratives et politiques chargées de la question de l'immigration sur le continent européen, notamment au niveau national et moins au niveau de l'UE. L'ignorance de ces axiomes de totalité et de diachronisme de l'immigration pourrait être attribuée à la défense politiquement orientée des sociétés et collectivités touchées par l'immigration, qui peut être perçue comme une menace pour la cohésion de la société, l'unité de la communauté politique et le bien-être de ses membres.

Un modèle gagnant-gagnant pour l'Europe : l'immigration post-Guerre froide

La récente expérience intra-européenne « post-Guerre froide » des mouvements de population a montré qu'au cours de la dizaine d'années précédant le début du 21^e siècle, ce qui avait alimenté l'insécurité de l'ancienne Europe de l'Ouest s'était transformé en une opportunité historique de rajeunissement d'une population âgée, d'augmentation du PIB et d'autres indices économiques, de soutien du système de sécurité sociale, etc. Cette opportunité a été pleinement exploitée par le capitalisme européen. Ce qui avait été perçu, jusque-là, comme une menace est devenu une opportunité, saisie par les sociétés et collectivités d'origine et d'accueil pour leur propre bénéfice et bien-être. Ainsi, la mobilité de la population, engendrée par les turbulences issues de l'effondrement du bloc oriental, s'est avérée un don du ciel historique pour l'Europe, la Grèce profitant, entre autres, de la main-d'œuvre albanaise, l'Albanie profitant de la main-d'œuvre albanaise en Grèce, entre

autres lieux, etc. Il semble que cela ait été véritablement gagnant-gagnant pour tout le continent. Pourtant, les choses sont plus compliquées : l'immigration permet un retour dynamique de l'extrême droite européenne sur le devant de la scène politique, renforcée par l'instrumentalisation de la peur de l'immigration parmi les Européens de souche. Par ailleurs, les possibilités de marginalisation d'une grande partie de la deuxième génération d'immigrés sont toujours présentes : celle-ci attend beaucoup plus que ses parents et, contrairement à eux, pourrait être prête à se battre pour cela.

Toutefois, à l'aube du 21^e siècle, l'immigration issue de la fin de la Guerre froide agit comme une étrange consolation historique pour de nombreux peuples européens qui, malgré leurs difficultés d'intégration au sein des nouvelles sociétés d'accueil, semblent avoir décidé que les inquiétudes de la première génération d'immigrés dans l'Ouest européen (et le nouvel Ouest, à savoir le Sud européen) laisseraient place au bien-être partagé par la deuxième génération d'immigrés avec les natifs de leur âge. En réalité, c'est à peu près de cette façon que les choses se sont passées. Malgré la confusion caractéristique ou le manque de volonté de nombreuses autorités européennes de prendre des mesures fondamentales pour l'intégration de ces immigrés, ce sont les sociétés elles-mêmes qui ont trouvé des solutions rapides aux questions d'intégration. Ces solutions n'étaient bien sûr pas idéales en termes d'application des normes relatives aux droits, mais elles constituaient quand même des solutions. Il est plus probable que le pari d'intégration, malgré les pertes et les difficultés, ait été gagné. Il y a bien sûr beaucoup à faire et nous ne savons pas vraiment comment les choses vont tourner en période de grave récession économique, comme celle que connaît actuellement l'Occident³.

Par conséquent, aujourd'hui (20 ans après la fin de la Guerre froide), lorsque nous parlons « d'immigration » en Europe, nous avons jeté dans l'oubli collectif les images des mouvements de population post-Guerre froide et nous sommes convaincus que lorsque nous évoquons le phénomène d'immigration, il ne s'agit plus de la même chose. Cependant, de nos jours, les discussions européennes à propos de l'immigration sont presque monopolisées par d'autres questions.

Confusion : l'immigration après le 11 septembre

Au soir du 11 septembre 2001, les gens du monde entier ont compris que les choses allaient prendre la pire des directions. Le gouvernement américain a décidé de se venger de cette attaque et a commencé sa campagne antiterroriste en Afghanistan et en Irak, avec l'Europe comme alliée, sans aucune considération de l'embarras ou de la division pouvant y régner. Aujourd'hui, suite à cette politique, la région allant de l'extrémité Nord-Ouest de la péninsule indienne aux côtes orientales de la mer Méditerranée se caractérise par une

instabilité géopolitique sans précédent. Cette instabilité a contribué à l'émergence d'un important flux d'immigrants et de réfugiés provenant des régions en crise comme l'Afghanistan et l'Irak, tandis que l'exode des populations d'Afrique et de la péninsule indienne s'est intensifié.

La distance est énorme, notamment pour ces malheureuses victimes qui consacrent tout leur temps et leur argent à atteindre l'Occident. Elle l'est aussi pour les Occidentaux en bonne santé qui voient ces gens comme de parfaits étrangers. Les espoirs d'intégration sociale de ces immigrants (essentiellement des hommes) sont extrêmement faibles. Leur retranchement dans les nouveaux ghettos des métropoles européennes et l'isolement d'un grand nombre d'entre eux, en travaillant à la campagne dans des conditions de quasi-esclavage, sont les principales caractéristiques de leur position dans la ville et dans le travail. Aujourd'hui, on observe un phénomène absolument paradoxal et inconcevable jusqu'alors : ils tendent à préférer l'enfer de leur pays d'origine à celui de leur pays « d'accueil ».

Les législations inflexibles en matière d'immigration, qui rendent généralement impossibles d'un point de vue légal la traversée des frontières européennes et la résidence dans UE, conduisent à une dégradation de l'asile politique et du concept de réfugié. Le nombre de cas d'asile politique n'a jamais été aussi bas en Occident et, dans des pays comme la Grèce qui sont les plus concernés en raison de leur position géopolitique, il est proche de zéro depuis plusieurs années. Par nature, l'asile est une institution juridique « ouverte », au sens où elle ne connaît aucune limite dans le temps, contrairement à diverses procédures de légalisation par les permis de séjour dans les pays d'accueil. Le fait que la traversée des frontières soit devenue quasiment impossible conduit une grande partie de ces immigrants « illégaux » non pas vers le statut de réfugié en tant que tel mais plutôt vers le statut de simple demandeur d'asile, une solution temporaire leur permettant de rester un peu plus longtemps sur le territoire du pays d'accueil, sous un statut transitoire permanent qui représente le seul moyen de résidence. Il en résulte que presque personne (pas même ceux qui en relèvent) ne se voit accorder le statut de réfugié.

Cerise sur le gâteau, la religion naît du désespoir et de l'exclusion. Source d'espoir pour certains ou de crainte pour d'autres, la version fondamentaliste de l'islam acquiert une adhésion à faire pâlir d'envie toute autre religion. Les croyants, ayant perdu tout autre espoir social réel, meurent littéralement pour elle et en effraient totalement d'autres. L'islamophobie ne semble ni céder au politiquement correct qui prévaut en Europe pour ce qui est de la liberté religieuse, ni à une législation antiraciste axée sur une obligation de décence qui ne semble pas beaucoup préoccuper les fondamentalistes. Ces derniers réinstaurent ce climat négatif par des conceptions remettant en cause l'essence même de notre idée moderne de l'individualité, d'où une situation dans laquelle chacune des parties se sent menacée et sur la défensive. L'image de

l'islam fondamental enflé et, au final, se déforme : certes, le fondamentalisme islamique est un problème pour les sociétés occidentales, mais il n'implique en aucun cas la grande majorité des immigrés musulmans d'Europe.

Le bloc politique gagnant dans ce climat politique est celui qui ne fait aucun cas de la décence vis-à-vis des immigrés : l'extrême droite. Il se targue de « ne pas hésiter à appeler les choses par leur nom », ce qui leur permet de remporter une double victoire. D'abord, les résultats électoraux des partis d'extrême-droite ont augmenté au niveau européen, atteignant un chiffre qui, il y a encore quelques années, aurait provoqué l'horreur sur le continent de naissance du nazisme. Ensuite et surtout, l'extrême-droite façonne l'agenda politique en matière d'immigration, indépendamment de ses propres performances électorales. Les partis de gouvernement bourgeois observent avec perplexité leurs voisins de droite crier avec arrogance, tout en « regardant » leur public électoral « dans les yeux », ce que la décence politique oblige les partis libéraux à chuchoter, avec un minimum de persuasion. Les militants des droits de l'homme et la gauche dénoncent la dégradation de l'État de droit et la violation des droits des immigrants, sans être en capacité de formuler un discours politique qui, outre une condamnation humanitaire et des appels à la solidarité envers les immigrés, établirait des stratégies à moyen terme réalisables pour la gestion de l'immigration. Il apparaît encore plus difficile de formuler un discours politique révélant la longue nature complexe et parfois conflictuelle des phénomènes sociaux plus vastes affectant l'immigration et affectés par elle.

Le débat actuel sur l'immigration se déroule dans ce contexte très pessimiste, toujours accompagné de la question formulée par une communauté politique qui se sent menacée : la *sécurité*.

La migration et l'évolution du concept de sécurité

Étudions cela un instant. La sécurité est le prérequis fondamental au bien-être, aussi bien au niveau de l'individu que de la communauté. Sans un sentiment élémentaire de sécurité, il ne peut pas y avoir de communauté, car les relations entre individus sont abrogées. Sans sécurité, l'existence ne peut être porteuse de sens et l'usage de leurs droits par les individus ne peut être efficace. En ce sens, le principe même de l'État de droit est entièrement lié à l'idée de sécurité de la loi, au besoin de prévisibilité des effets juridiques des actions et des omissions des individus. Nous sommes en sécurité lorsque nous savons ce qui va nous arriver si nous faisons ou non quelque chose. Cette version évidente de la sécurité est aujourd'hui dédaignée, neutralisée et remplacée par une vague abstraction de la sécurité, de type pénal et punitif.

Traiter l'immigration en termes de défense et de crime, relevant des forces de police, renforce l'insécurité de la loi, plaçant des groupes de population pri-

mordiaux (pas seulement les immigrés) en situation d'otages permanents et de passage sans fin de la légalité à l'illégalité en matière de résidence et de travail. Pour faire simple, les gens violent la loi parce qu'ils ne peuvent être dans la légalité pour exercer des fonctions sociales élémentaires. La quête constante de sécurité, par la punition et l'expulsion, renforce l'insécurité :

a. Au niveau du *risque réel*, puisque le statut d'illégalité alimente un comportement offensif, exposant les gens à des réseaux de protection se substituant à l'État.

b. Elle entretient le *sentiment d'insécurité* des immigrés ainsi que des non immigrés, puisque tous se sentent menacés.

c. Enfin et surtout, elle renforce l'*insécurité juridique* puisque cette constante quête de sécurité par l'expulsion conduit à un comportement administratif en violation des garanties constitutionnelles.

La gestion par la peur est alors devenue un élément de gouvernement essentiel en Occident, comme jamais auparavant à l'époque moderne. La gestion de la migration est particulièrement bien placée dans ce discours.

« Nous défendons la sécurité »

À partir du phénomène de migration des sociétés européennes, à l'aube du 21^e siècle, nous assistons à la mutation systématique du sens collectif de sécurité, dans son concept et son contenu. Ce concept s'est restreint à sa seule dimension politique, à moins qu'il ne se confonde avec elle. Dans un mouvement parallèle complétant cette dérive conceptuelle, la conception sociale de sécurité est bannie aussi bien des associations collectives d'opinion publique que du discours politique. Le développement présuppose mais entraîne aussi un plus grand mépris du concept de sécurité, dont les victimes directes sont les socialement faibles ou les potentiellement suspects⁴. Cette détérioration s'accompagne aussi d'une libération progressive de la collectivité vis-à-vis de ses responsabilités envers la protection sociale de ses membres, citoyens ou non.

Malheureusement, le paradoxe est que les victimes de cette dérive conceptuelle de la sécurité ne sont pas seulement les « persécuteurs » potentiels mais aussi le bloc politique qui encourage à des sentiments de solidarité sincères envers les immigrés et lutte pour leurs droits. La sécurité est aussi conceptualisée comme étant presque strictement opposée à la liberté, comme si ces deux concepts se plaçaient dans un état de neutralisation permanent, inhérent et mutuel.

Bien sûr, il est vrai que les dilemmes entourant la sécurité et la liberté ne sont pas totalement infondés. Toutefois, la symbiose oppositionnelle absolue de ces deux notions est une perception unilatérale et complètement trompeuse puisqu'elle concerne uniquement le concept de sécurité dégénéré, assimilé à la persécution et à la punition. Cependant, le concept de sécurité est bien plus complet puisqu'il dénote un champ de responsabilité, de soin et de protection

des individus grâce à des dispositions d'intégration sociale et de droits effectifs pour tous les membres de la société. Une société sûre suppose des forces de police, mais aussi des écoles qui ne dénigrent pas l'identité des immigrés, une législation du travail efficace et d'autres dispositions similaires.

On pourrait donc s'attendre à ce que le bloc défenseur des droits des immigrés mette l'orientation intégrale et sociale du concept de sécurité au niveau du discours programmatique central, mais il tombe dans le piège de cette dérive conceptuelle en reproduisant le fameux dilemme de « sécurité ou liberté », où la réponse de « liberté » est déjà considérée comme acquise. Quelle autre réponse pourrait-on, en tout état de cause, apporter à cette question ? Y a-t-il meilleur cadeau pour les politiques d'extrême droite et néoconservatrices, qui héritent miraculeusement de toutes les revendications de sécurité, comme si elles étaient les seules détentrices et titulaires des droits de propriété intellectuelle de ce concept ?

Il est impératif pour les militants des droits de l'homme, qu'ils soient d'orientation libérale ou marxiste, d'assumer la responsabilité politique du « rapatriement » du concept de sécurité par sa reconceptualisation et son détachement de la version sécuritaire, politiquement unidimensionnelle et méthodologiquement trompeuse. Ceci ne peut se faire qu'en termes de rhétorique politique plus offensive, et non par des excuses : « nous sommes du côté de la sécurité, nous qui luttons pour les droits civiques, politiques et sociaux des immigrants et non vous qui, avec votre rhétorique, éveillez de la crainte et de l'intolérance chez les personnes au nom de leur sécurité ; parce que de cette façon, vous menacez la sécurité de nos communautés et de chacun de nous personnellement, quelles que soient notre citoyenneté, notre origine, notre nationalité et notre couleur ».

Vers la prise de responsabilité

J'ai essayé ci-dessus d'argumenter en faveur d'une conception qui comparerait les politiques d'(anti-) immigration avec le coût réel du bouleversement du réseau social et des menaces respectives que la réalisation de ces politiques générerait pour la sécurité des communautés.

Alors que nous essayons politiquement de montrer en quoi les politiques traitant l'immigration comme une menace ont une responsabilité évidente vis-à-vis de l'équilibre souvent délicat dans lequel les relations entre immigrés et natifs sont récemment entrées en Europe, nous devons également affronter notre responsabilité incontournable vis-à-vis des situations difficiles émanant de l'exode des populations d'Asie et d'Afrique vers une Europe qui, de fait, montre une incapacité évidente à faire face à la crise.

Là, les choses deviennent encore plus difficiles : la condamnation stérile des politiques anti-immigration est non seulement insuffisante, mais elle offre

aussi un alibi pour l'application de politiques encore plus dures envers les immigrants. Loin de moi l'idée de dire que révéler et dénoncer une politique en totale violation des droits de l'homme ne seraient pas nécessaires, car ils le sont, bien sûr. Toutefois, ce n'est pas une condition suffisante pour obtenir le résultat souhaité, à savoir le renforcement des méthodes de traitement humain fondées sur les droits. Et pourtant, l'humanitarisme n'a jamais été une solution à long terme aux problèmes de partage inégal du pouvoir entre les groupes humains : l'immigration est, par excellence, un tel phénomène. Le manque de propositions essentielles offrant une avancée convaincante et équitable par rapport à des situations telles que celles que nous rencontrons aujourd'hui aux frontières de l'Europe est un cadeau fait à la logique qui considère la police comme le seul service public susceptible de s'occuper des immigrés.

« Pas de frontières » ?

L'exemple suivant est allusif et révélateur. Le slogan « Pas de frontières » est depuis plusieurs années la marque de fabrique de la solidarité envers les communautés d'immigrés. Avec « Un autre monde est possible », ces deux slogans constituent un discours programmatique de renversement politique qui, au cours de la dernière décennie, a rassemblé au niveau mondial et européen un mouvement de protestation et de critique de la division capitaliste du travail dans tout l'hémisphère occidental. L'immigration se place en bonne position dans l'agenda politique de ce mouvement. Toutefois, le fait qu'un monde sans frontières soit possible et, en fait, souhaitable, ne peut pas automatiquement se traduire par l'idée que les frontières puissent être abolies dans un monde d'États tel que nous le connaissons aujourd'hui. Des États sans frontières sont difficilement conceptualisables puisque les frontières ont un rôle de filtre territorial : les États accueillent ce dont ils ont besoin, rejettent ce dont ils n'ont pas besoin, ou placent les plus faibles quelque part entre les deux, comme la main-d'œuvre immigrée non qualifiée d'aujourd'hui, qui peut être utile aujourd'hui mais pas demain. Les frontières ne sont pas fermées, mais elles ne peuvent pas être ouvertes non plus. L'idée de territorialité est associée à la version historique de l'État moderne, qui exerce son autorité sur une population au sein d'un territoire défini. Il est évident que le principe de territorialité n'est pas un commandement historique, au sens où il pourrait ne pas durer éternellement. Cependant, aussi longtemps que ce type d'État existera, aucune frontière ne pourra être abolie. Comme le souligne le cas de l'UE, la neutralisation des frontières intérieures s'accompagne de la fortification des frontières extérieures.

La revendication des États quant à leur droit de contrôler qui entre et sort de leur territoire peut être vue d'un œil suspicieux, car au nom de ce contrôle, toute une série de brutalités sont commises par les autorités persécutri-

ces. Toutefois, on devrait voir cette politique comme correspondant au type d'autorité d'État historique que nous connaissons tous (même si, en même temps, nous cherchons à le changer). Par conséquent, le slogan « Pas de frontières » ne peut constituer une réponse convaincante à la question de l'immigration d'aujourd'hui et de demain. Cet objectif programmatique présuppose le dépérissement de l'État, comme nous pourrions le dire un jour. Ainsi, que nous le voulions ou non, les frontières, sous une forme ou une autre présupposant l'exercice du pouvoir, existeront tant que les États existeront, par souci de contrôler l'immigration également.

Pour autant que nous devions nous réconcilier avec cette réalité (sans vouloir dire que nous devrions abandonner nos efforts pour la renverser), les États doivent également se réconcilier avec la réalité dictée par le diachronisme historique dont nous avons parlé au début de cet article. Ce diachronisme devrait se traduire par une acceptation du fait que l'immigration a existé, existe et existera et que les flux d'immigration ne cesseront pas simplement par la mise en place de contrôles stricts aux frontières. Ce dont les États occidentaux développés acceptant les immigrants devraient aussi se préoccuper progressivement, c'est que le fait d'affecter des sommes élevées pour le contrôle aux frontières, quels que soient les autres coûts engagés en termes de vie humaine et de dignité, est une politique non viable économiquement. L'acharnement aveugle à envisager la sécurité en termes d'expulsion et de contrôle aux frontières pourrait coûter plus cher que les politiques sociales nécessaires à l'intégration des immigrants dans les sociétés d'accueil.

Enregistrement temporaire des immigrants ?

Cependant, la question demeure. Compte tenu du fait que la demande d'abandon du contrôle aux frontières nous met face à un dilemme historique, des calculs importants doivent être faits. Cette nécessité a été catégoriquement rejetée par le monde des droits afin d'éviter d'apparaître comme un complice de la gestion de l'État. « Voir les choses comme elles sont », comme le suggère le titre de ce texte, signifie d'une part que nous ne croyons pas en la possibilité de construire des structures de connaissance réelle sur des fondements supposés être complètement indépendants de nos jugements et, de l'autre, que nos jugements sont fondés sur une expérience historique donnée qui dépasse notre volonté.

La souveraineté sans frontières n'a aucun précédent historique et le fait que les frontières soient aujourd'hui plus ouvertes que jamais aux capitaux et non aux personnes nous aide à comprendre la nature des développements de la mondialisation. Dans ce contexte, le volontarisme exprimé par le slogan « Pas de frontières » contient un irréductible élément de naïveté politique qui n'aide pas beaucoup dans la conjoncture actuelle concernant l'immigration.

Alors, que peut-on dire de l'expulsion des immigrants, une triste et dure réalité de l'agenda politique européen ? Est-il suffisant de condamner ce phénomène, simplement pour maintenir une bonne conscience de camaraderie et des instincts de solidarité immaculés avec les populations touchées ? À cela je réponds immédiatement « non ». Bien sûr, il est de notre devoir de dévoiler et critiquer ces politiques frontalières brutales qui violent tout sens de dignité et de vie. Il est urgent que les administrations réalisent que la reconduite n'est pas une solution, en voyant qu'une grande partie de ces gens vont repartir, qu'ils aient été expulsés ou non. Par ailleurs, il est nécessaire d'avancer l'idée de responsabilité collective, notamment des Occidentaux, envers ce qui se passe dans les régions durement touchées et de souligner l'urgence d'une dissémination proportionnelle des immigrants entre les États européens et de la coordination de la politique européenne ⁵. Cependant, aucune de ces idées n'est très convaincante si elle est entourée du voile volontariste du slogan « Pas de frontières », par lequel nos arguments peuvent facilement être rejetés ⁶.

L'enregistrement temporaire des migrants sans papiers peut être une solution transitoire. Il suffit de savoir qui est chaque être humain présent sur le territoire de l'État, où il se trouve et comment il est arrivé là. Une personne a besoin d'un statut, le plus élémentaire soit-il. Dans le cas contraire, vous n'avez qu'une « vie nue », comme le dit Agamben, une vie sans aucun droit, ce qui est une honte pour la modernité.

Enfin, nous plaçons la légalisation des immigrants déjà installés dans les pays d'accueil au cœur du programme politique, afin de libérer des millions d'individus et leurs familles actuellement otages du traitement mesquin, et au final irréfléchi, des autorités.

Conclusion

L'immigration doit être démystifiée. Il s'agit d'un sujet difficile et celui qui avance des solutions faciles et rapides ne peut être pris aux sérieux. Pourtant, l'Europe a traversé des périodes très difficiles (plus dures que celles rencontrées aujourd'hui) et la présence d'une volonté politique et d'une compréhension du besoin de financer les mesures nécessaires a beaucoup aidé à surmonter ces situations. Cela semble être le cas avec l'immigration aujourd'hui.

Je conclurai en disant que dans la conjoncture actuelle, nous devrions consacrer nos efforts à une triple tâche en matière d'immigration :

D'abord, la tâche intellectuelle consistant à analyser la réalité calmement et d'un œil critique. Par « calmement », j'entends d'une manière réfléchie et structurée, en évitant le confort de truismes furieux et d'un discours simpliste et constamment dénonciateur. Par « d'un œil critique », j'entends avec vigueur et non avec des excuses.

Ensuite, la tâche morale consistant à décider à quelles valeurs et à quelles *nuances* de valeurs donner la priorité. J'insiste sur ce concept de nuances

de valeurs, car la politique post-Machiavel ne se prête pas à une adhésion théologique à des dichotomies généralistes comme le bien/le mal, le juste/l'injuste, etc.

Enfin, la tâche politique de contribution à l'émergence possible d'un nouveau monde suite à l'actuelle crise structurelle et chaotique du monde capitaliste, en établissant clairement et précisément nos priorités personnelles et collectives au sein d'objectifs politiques à moyen et long termes, en « voyant les choses comme elles sont » mais aussi en prenant conscience des prérequis historiquement convaincants de « notre façon » de changer les choses pour le meilleur.

Notes

1. Voir, parmi les ouvrages majeurs du philosophe britannique, *Visions of Politics*. Volume 1 : *Regarding Method*, Cambridge University Press, 2002.
2. Nous pouvons citer comme exemple flagrant un ensemble de règlements qui pourrait faciliter l'acquisition de la citoyenneté par la deuxième génération, notamment dans les États où le droit du sang règne de la manière la plus rigide qui soit.
3. Hannah Arendt décrit ce glissement continu vers un État policier pour la période d'entre-deux-guerres européenne, dans son livre *Les Origines du totalitarisme*, San Diego-New York-London 1976, p. 286 seq.
4. Assez de la philanthropie *in vitro* de ceux qui gardent leurs frontières fermées par tous les moyens, utilisant l'avantage comparatif que leur offrent la législation communautaire et les dispositions scandaleuses dudit règlement Dublin II, selon lequel les immigrés sans papiers sont reconduits [??expulsés] dans le premier État par lequel ils sont entrés dans l'UE.
5. On pourrait objecter : « Est-il possible pour la gauche ou pour les défenseurs des droits de l'homme de justifier ou d'être chargé de la gestion du problème en termes de contrôle ? N'est-ce pas une façon pour nous d'excuser, d'une certaine manière, les politiques cruelles contre les immigrés ? Ne devrions-nous pas simplement essayer autant que possible de résister à ces politiques, dans un effort de sauver tout ce que nous pouvons de l'attaque frontale actuelle envers les droits de l'homme ? » Ma réponse est allusive : s'il existait une indication sérieuse que cette méthode permet effectivement l'intégration de la protection des droits dans les politiques d'immigration des États, alors j'aurais des raisons convaincantes de les soutenir. Toutefois, je pense que la situation est différente et que nous nous contentons de nier la réalité.